

# Charte des temps d'animation



Relais Petite Enfance des  
Petits Voyageurs

# Relais des Petits Voyageurs

Temps d'animation qu'est-ce que c'est ?

Le jeu libre, qu'est-ce que c'est ?

Le rôle de l'animatrice

Le rôle de l'adulte

Hygiène

Santé

Signatures



# Temps d'animation : qu'est-ce que c'est ?

Les temps d'animation se déroulent de 9h à 11h. L'entrée et la sortie sont libres, et l'événement est totalement gratuit. Une inscription par mail est requise en amont pour les parents uniquement.

Pendant la première heure, un espace de jeu libre adapté aux jeunes enfants est mis à disposition, offrant une liberté totale d'exploration. La seconde partie de la session sera consacrée à une activité dirigée, telle que l'éveil musical, l'art plastique ou encore la baby gym.

Les activités offertes aux enfants sont entièrement facultatives ; nous respectons leur liberté de choix. Ainsi, aucun enfant n'est contraint de participer à une activité s'il ne le souhaite pas : il a la possibilité de continuer à jouer librement.

Nous encourageons un environnement où ils se sentent libres de refuser toute proposition, tout en étant accompagnés dans leurs explorations et leurs découvertes lorsqu'ils décident de participer.



# Jeu libre : qu'est-ce que c'est ?

Le jeu libre est un concept fondamental dans le développement des jeunes enfants. Il désigne une forme de jeu où l'enfant est libre de choisir ce qu'il veut faire, comment il veut le faire et avec qui il veut le faire, sans contraintes extérieures ou directives imposées par des adultes. Pendant le jeu libre, l'enfant est le principal acteur de son expérience ludique.

Ce type de jeu favorise le développement de diverses compétences chez l'enfant, y compris sur le plan social, émotionnel, cognitif et physique. En permettant à l'enfant d'explorer son environnement à son propre rythme et selon ses propres intérêts, le jeu libre stimule son imagination, sa créativité et sa capacité à résoudre des problèmes de manière autonome.

Le jeu libre offre également à l'enfant l'opportunité d'apprendre à interagir avec ses pairs, à développer ses compétences sociales telles que le partage, la coopération et la résolution de conflits, tout en renforçant son estime de soi et sa confiance en ses capacités.

En somme, le jeu libre est bien plus qu'un simple divertissement pour les enfants ; il constitue un outil essentiel pour leur développement global et leur bien-être. C'est pourquoi il est important de leur offrir des espaces et des moments dédiés à cette pratique spontanée et enrichissante.



# Le rôle de l'animatrice

Votre animatrice prépare la salle d'animation en disposant les jeux et jouets fournis par le relais petite enfance. Compte tenu de la diversité et de la quantité de jeux disponibles, ceux-ci sont régulièrement renouvelés par roulement tous les deux mois. Ainsi, les enfants peuvent profiter d'une expérience variée et enrichissante à chaque session.

Votre animatrice assure le bon déroulement d'une animation dans le respect du confort, de la sécurité et d'une ambiance bienveillante pour tous les participants.

En tant que professionnelle qualifiée et formée spécifiquement pour cette tâche, elle est habilitée à intervenir au besoin.

En qualité de travailleur social expérimentée dans le domaine de la petite enfance, votre animatrice est une ressource pour répondre à vos questions concernant les enfants, mais également sur votre rôle en tant qu'adulte (parents, ou professionnels). N'hésitez pas à solliciter son expertise ; elle sera à votre écoute et disponible pour vous guider tout au long de l'événement.



# Le rôle de l'adulte

Les adultes sont présents pour guider les enfants dans l'exploration de l'espace et la découverte des jeux. Ils les aident également à se familiariser avec la présence des autres enfants ainsi que des autres adultes.

Les adultes veillent à ce que les enfants jouent librement selon leurs envies. Ils peuvent montrer des idées ou le fonctionnement classique d'un jeu mais sans contraindre, respectant ainsi le principe du jeu libre. C'est grâce à votre bienveillance et votre vigilance que les enfants pourront s'amuser en toute sécurité.

Les adultes s'abstiennent de demander aux enfants d'accomplir des actions inadaptées à leur développement physiologique.

Par exemple, un enfant qui ne peut pas encore s'asseoir seul ne devrait pas utiliser une voiture porteur.

De la même manière, les adultes ne demandent pas aux enfants de réaliser des tâches dépassant leurs capacités en terme de développement affectif et émotionnel.

Par exemple, on n'isole pas un enfant en lui demandant de réfléchir à son comportement, car les jeunes enfants n'ont pas la maturité affective et cérébrale nécessaire pour que cela soit efficace.

Il va de soi que tous les comportements violents, verbaux ou physiques, sont strictement interdits.

Profitez de ce temps pour observer les enfants dans un contexte différent ; vous serez surpris par ce que vous apprendrez. De plus, vous aurez l'occasion d'échanger avec les autres personnes présentes, ce qui permet de rompre l'isolement et de bénéficier du partage d'expériences en lien avec la thématique de la petite enfance.



# Hygiène

Les jeux proposés en temps d'animation sont régulièrement désinfectés.

À chaque animation, un matelas à langer est disponible, ainsi qu'une caisse d'hygiène contenant des mouchoirs, des sacs poubelles et du désinfectant. Vous êtes libres de les utiliser.

Veillez à bien jeter les couches après les changes. Si la salle ne disposent pas de poubelle, servez vous des sacs poubelle disponibles dans la caisse hygiène. Ainsi, il vous sera demandé de rapporter avec vous le sac.

Toutes les salles sont équipées de sanitaires, il est nécessaire de bien tirer la chasse d'eau après utilisation.

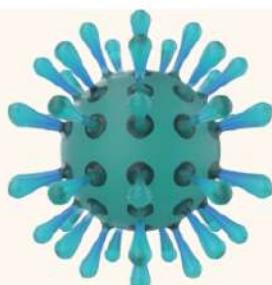


# Santé

Pour assurer la santé et le bien-être de tous les participants, ainsi que pour prévenir la propagation des maladies infantiles, nous vous prions de ne pas participer à une animation et votre animatrice se réserve le droit de vous refuser l'accès si vous ou vos enfants présentez les symptômes suivants :

- Altération de l'état de conscience
- Trouble du comportement habituel : enfant prostré, très agité ou atone
- Lèvres bleues
- Pleurs inhabituellement importants
- Fièvre supérieure durablement à 38°5 ou mal tolérée
- Difficultés respiratoires
- Difficultés alimentaires (refus prolongé du biberon, plusieurs vomissements ou diarrhées...)
- Ecoulement important au niveau des yeux ou des oreilles
- Eruption de plaques ou boutons sur la peau

Nous avons conscience que cela peut engendrer des difficultés pour votre emploi du temps mais nous devons garantir la sécurité de votre enfant et du groupe. Lorsqu'un adulte est constamment avec un enfant malade, alors cet adulte manque pour la prise en charge et l'attention accordée aux autres enfants.



# Signatures

A compléter

Je soussigné(e) (NOM Prénom),

.....

déclare avoir lu et pris connaissance de la charte des temps d'animation du relais petite enfance des petits voyageurs et m'engage à la respecter tout au long de ma participation.

Date et lieu : .....

Signature :

# Relais des Petits Voyageurs

